

SOCIETE DES ENTREPOTS ET DE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 4.400.000 euros
Siège social : Zone industrielle de Moimont
95670 Marly-la-Ville
712 022 862 R.C.S. Pontoise

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

« Troisième résolution »

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte de 3.725.530 €, décide, sur proposition du Directoire, d'affecter cette perte de la manière suivante en totalité au compte « Report à nouveau », lequel sera ramené de 41.684.213,74 € à 37.958.683,74 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40% (arrondis)		Revenus non éligibles à la réfaction de 40% (arrondis)
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31.12.2021	1.164.909 €	/	835.091 €
31.12.2022	1.514.382 €	/	1.085.618 €
31.12.2023	2.543.529,74 €	/	1.823.386 €

Extrait certifié conforme

 Christophe Dubois

Monsieur Christophe Dubois

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

- *Rapport de présentation*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-G*
- *Annexe*

Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

Société SAS SED

*ZI DE MOIMONT
95670 MARLY LA VILLE*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024*

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le 08/10/2025

Stéphanie PANSARD
RESPONSABLE DE DOSSIERS

Gilles DEVES
EXPERT COMPTABLE

Cabinet Gilles DEVES
*25 rue Paul Sabatier
BP 41
26701 PIERRELATTE Cedex*

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société SAS SED
ZI DE MOIMONT
95670 MARLY LA VILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	90 888 154 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	93 420 424 Euros
- Résultat net comptable,	(3 725 530) Euros

Fait à PIERRELATTE Cedex
Le 20/05/2025

Stéphanie PANSARD
RESPONSABLE DE DOSSIERS

Gilles DEVES
EXPERT COMPTABLE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012024		et clos le		31122024		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:						Adresse du siège social:							
Société SAS SED						ZI DE MOIMONT 95670 MARLY LA VILLE							
SIRET		7		1		2		0		2			
		2		2		8		6		2			
		0		0		0		0		3			
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
						SIRET							
B ACTIVITE													
Activités exercées								Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						Déficit		4 175 843			
Bénéfice imposable à 15%				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%							
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A							
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A						Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies							
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies						Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A							
Société d'investissement immobilier cotée						Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies							
						Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)							
						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
Autres dispositifs													
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :													
dans le secteur productif, art. 244 quater W													
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%													
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé			
										C E G I D			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:							
Cabinet Gilles DEVES 25 rue Paul Sabatier BP 41 26700 PIERRELATTE Cedex						Tél:							
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		Lieu MARLY LA VILLE					
						Qualité et nom du signataire:							
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné								Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)													

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	2 543 530		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions								e			
autres que celles visées en (a),								f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	108 331		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	2 435 199		
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		2 543 530	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.		
						5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %	15 %	19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONLS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise95670 MARLY LA VILLE

Durée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*71202286200023

Néant☐*

				Exercice N clos le,131122024		N-1131122023			
		Brut1		Amortissements, provisions2		Net3		Net4	
Capital souscrit non appelé(I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					0
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	738 669	AG	547 666	191 003	238 476		
	Fonds commercial (1)	AH	2 286 735	AI		2 286 735	2 286 735		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 347 555	AK	454 833	892 721	1 060 921		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	205 607	AM		205 607	205 607		
	Terrains	AN	1 288 961	AO		1 288 961	1 288 961		
	Constructions	AP	44 058 705	AQ	31 414 329	12 644 377	14 066 219		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 530 081	AS	11 734 936	1 795 145	3 000 240		
	Autres immobilisations corporelles	AT	16 779 878	AU	8 651 780	8 128 099	8 019 003		
	Immobilisations en cours	AV	228 835	AW		228 835	661 316		
	Avances et acomptes	AX		AY			9 820 530		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	47 500	CV		47 500	47 500		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	2 000 000	BE		2 000 000	2 000 000		
	Prêts	BF	15 000 000	BG		15 000 000			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 632 931	BI		1 632 931	1 594 715		
TOTAL (II)		BJ	99 145 457	BK	52 803 544	46 341 913	44 290 223		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 906 557	BY	989 417	11 917 140	13 336 044		
	Autres créances (3)	BZ	5 005 924	CA	483 840	4 522 084	2 998 394		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	12 967 970	CE		12 967 970	12 642 151		
DIVERS	Disponibilités	CF	11 397 824	CG		11 397 824	26 713 484		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 741 222	CI		3 741 222	2 803 819		
TOTAL (III)		CJ	46 019 497	CK	1 473 257	44 546 240	58 493 891		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	145 164 955	IA	54 276 801	90 888 154	102 784 115	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	243 890	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Quadra

Déclaration de confidentialité : Les données de ce document sont destinées à l'usage exclusif de la mission de présentation et ne doivent pas être diffusées à d'autres personnes.

Dossier N° 002347 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Cabinet Gilles DEVES

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED				Néant ☐ *	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA			FB			FC			
	Production vendue	biens* services*	FD			FE			FF			
			FG	83 580 226	FH	9 840 198	FI	93 420 424	94 416 401			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	83 580 226	FK	9 840 198	FL	93 420 424	94 416 401			
	Production stockée*							FM				
	Production immobilisée*							FN				
	Subventions d'exploitation							FO	17 083	18 167		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	303 184	440 114		
	Autres produits (1) (11)							FQ	6 489	3 148		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	93 747 180	94 877 831		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS				
	Variation de stock (marchandises)*							FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	69 853 616	65 121 835		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	5 726 010	3 426 160		
	Salaires et traitements*							FY	12 732 025	10 676 507		
	Charges sociales (10)							FZ	3 731 135	3 491 243		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*					GA	4 828 857	4 619 619		
			- dotations aux provisions					GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	35 423	73 335		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	502 667	191 000		
	Autres charges (12)							GE	79 320	193 753		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	97 489 054	87 793 452		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(3 741 874)	7 084 378		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	248 531	77 706		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	378 071	364 676		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
Total des produits financiers (V)							GP	626 602	442 381			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	830 281	780 935		
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
	Total des charges financières (VI)							GU	830 281	780 935		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(203 679)	(338 553)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(3 945 553)	6 745 825			

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	333 401	8 113		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	0	422 960		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	71 903	80 337		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	405 305	511 410		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	146 525	6 649		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	38 757			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	185 282	6 649		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	220 023	504 761		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	(0)	433 324		
Impôts sur les bénéfices *										HK		1 730 202		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	94 779 087	95 831 622		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	98 504 617	90 744 562		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(3 725 530)	5 087 059		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	274 243	293 960		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6		obligatoires		A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Cf état annexe									185 282		405 304	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED													Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	20 039		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	5 442 053		KE			KF	72 325		
CORPORELLES	Terrains							KG	1 288 961		KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9	]		KJ	23 114 712		KK			KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1	]		KM	464 000		KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants		M2	]		KP	20 049 720		KQ	430 273			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants		M3	]		KS	13 466 168		KT	63 913			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	12 564 280		KW			KX	956 335			
		Matériel de transport *					KY	1 024 714		KZ			LA	175 208			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 975 352		LC			LD	435 445			
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours							LH	661 316		LI			LJ	228 835		
	Avances et acomptes							LK	9 820 530		LL			LM			
	TOTAL III							LN	86 429 755		LO			LP	2 290 009		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T			
	Autres participations							8U	47 500		8V			8W			
	Autres titres immobilisés							1P	2 000 000		1R			1S			
	Prêts et autres immobilisations financières							1T	1 594 715		1U			1V	15 038 216		
	TOTAL IV							LQ	3 642 215		LR			LS	15 038 216		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	95 534 062		0H			0J	17 400 551		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN			C0	20 039		D0			D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO			LV	935 812		LW	4 578 566		1X	4 578 566	
CORPORELLES	Terrains					IP			LX			LY	1 288 961		LZ	1 288 961	
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB	23 114 712		MC	23 114 712	
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME	464 000		MF	464 000	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG	(0)		MH	20 479 994		MI	20 479 994	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ			MK	13 530 081		ML	13 530 081
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	13 520 615		MO	13 520 615	
		Matériel de transport				IV			MP			MQ	1 199 923		MR	1 199 923	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS	2 351 457		MT	2 059 340		MU	2 059 340	
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY	661 317		MZ	(0)		NA	228 835		NB	228 835	
	Avances et acomptes					NC	9 820 530		ND			NE			NF		
	TOTAL III					IY	10 481 847		NG	2 351 457		NH	75 886 460		NI	75 886 460	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			0U			M7			0W		
	Autres participations					I0			0X			0Y	47 500		0Z	47 500	
	Autres titres immobilisés					I1			2B			2C	2 000 000		2D	2 000 000	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2			2E			2F	16 632 931		2G	16 632 931	
	TOTAL IV					I3			NJ			NK	18 680 431		2H	18 680 431	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	10 481 847		0K	3 307 308		0L	99 145 457		0M	99 145 457	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY	20 039			EL	0			EM	20 039			EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE	1 650 314			PF	287 656			PG	935 470			PH	1 002 500		
TOTAL I				RK	1 670 353			RM	287 656			RN	955 509			RO	1 002 500		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM	16 196 175			PN	608 900			PO				PQ	16 805 075		
	Sur sol d'autrui			PR	313 994			PS	17 611			PT				PU	331 605		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	13 052 044			PW	1 225 605			PX				PY	14 277 649		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	10 465 928			QA	1 269 008			QB				QC	11 734 936		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	5 794 516			QE	955 578			QF				QG	6 750 093		
	Matériel de transport			QH	476 063			QI	153 108			QJ				QK	629 171		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	3 274 766			QM	311 392			QN	2 313 642			QO	1 272 516		
	Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU	49 573 485			QV	4 541 201			QW	2 313 642			QX	51 801 044		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)				QN	51 243 838			QP	4 828 857			QQ	3 269 151			QR	52 803 544		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9	71 903	T1		T2	(71 903)				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6	71 903	X7		X8	(71 903)				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL III																			
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT	71 903	NU		NV	(71 903)				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	71 903			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(71 903)				
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8						
Primes de remboursement des obligations										SP			SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	427 759	TM		TN	71 903	TO	355 856		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z	427 759	TS		TT	71 903	TU	355 856		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	628 073	4B	482 177	4C	24 915	4D	1 085 335		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	864 000	5W	20 490	5X		5Y	884 490		
	TOTAL II	5Z	1 492 073	TV	502 667	TW	24 915	TX	1 969 825		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
6E					6F		6G		6H		
O2					O3		O4		O5		
9U					9V		9W		9X		
O6					O7		O8		O9		
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S			
Sur comptes clients		6T	958 020	6U	35 423	6V	4 026	6W	989 417		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	483 840	6Y		6Z		7A	483 840		
TOTAL III		7B	1 441 860	TY	35 423	TZ	4 026	UA	1 473 257		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		Dont dotations et reprises	7C	3 361 692	UB	538 090	UC	100 844	UD	3 798 937	
					UE	538 090	UF	28 941			
					UG		UH				
					UJ		UK	71 903			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

Société SAS SED

31/12/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED										Néant			*					
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3						
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP	15 000 000			UR	243 890			US	14 756 110				
	Autres immobilisations financières				UT	1 632 931			UV	0			UW	1 632 931				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	1 138 619			1 138 619									
	Autres créances clients				UX	11 767 938			11 767 938									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1													
	Personnel et comptes rattachés				UY	5 488			5 488									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	538 161			538 161									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	1 730 204			1 730 204									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 107 738			2 107 738									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN													
		Divers			VP	6 220			6 220									
	Groupe et associés (2)				VC	52 543			52 543									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	565 570			565 570									
	Charges constatées d'avance				VS	3 741 222			3 741 222									
TOTAUX					VT	38 286 634			VU	21 897 593			VV	16 389 041				
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	15 000 000												
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF													
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG													
			à plus de 1 an à l'origine		VH	11 609 540			3 954 594			5 750 836			1 904 110			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	196 327			196 327									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	13 053 950			13 053 950									
Personnel et comptes rattachés					8C	2 715 205			2 715 205									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	2 160 723			2 160 723									
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			8E													
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	1 869 157			1 869 157									
		Obligations cautionnées			VX													
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	145 608			145 608									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J	16 182			16 182									
Groupe et associés (2)					VI	9 376 046			9 376 046									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	167 999			167 999									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					Z2													
Produits constatés d'avance					8L	359 784			359 784									
TOTAUX					VY	41 670 520			VZ	34 015 574			5 750 836			1 904 110		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques				VL	3 659 192			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	3 898 819			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4										
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA											
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	77 654		WB											
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	55 843		XE	133 497										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB																
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	62 901		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	151 911										
	Amendes et pénalités		WJ	89 010		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ														
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7											
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8												
			- imposées au taux de 0 %							ZN												
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							WN												
- Plus-values soumises au régime des fusions							WO															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ									
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3												
										WR	285 408											
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS	3 725 530											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV												
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)								WH												
		- imposées aux taux de 19 %								WP												
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW												
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ											
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A	12 427		)	XA	236 104								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY											
	Majoration d'amortissement *										XD											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			XF								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA											
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC											
					Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS												
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI			XG									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2												
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables							bénéfice (I moins II)		XI			XJ										
							déficit (II moins I)				4 175 843											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL			XL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											4 175 843											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN			XO	4 175 843									

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	4 175 843
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	4 175 843
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	3 598 297
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
participation des salariés	8Z		9A		433 324
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
C3S	9K	62 901	9L		66 293
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	62 901	YO	499 617
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED															Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	39140685			AFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	5 087 059				Dividendes				ZD					
	Prélèvements sur les réserves			OE					Autres répartitions				ZE	2 543 530				
									Report à nouveau				ZF					
	TOTAL I			OF	44227744				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II				ZG	41 684 214				
															ZH		44 227 744	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				)	YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR	135 235 299								
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	35 353 201		35 811 634						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				)	XQ	14 368 869		10 942 450						
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	7 752 765		7 707 547						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 591 344		1 690 211						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				)	ST	9 787 437		8 969 993						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	69 853 616		65 121 835						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	829 290		834 468						
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS				)	9Z	4 896 720		2 591 692						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	5 726 010		3 426 160						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers								YY	16 660 855		16 707 477						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	13 751 018		11 458 011						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*								OB	9 835 578								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	5.75 %		5.57 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG									
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH									
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL			
							Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO			
							Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	3 307 908	3 269 151		38 757
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	(38 757)	(38 757)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		(38 757)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
FOURN 3 NOUVEAUX ESX-	93 951	70 580	23 371		(23 371)	(23 371)				
FOURN NOUVEAU SERVEUR	14 695	10 460	4 235		(4 235)	(4 235)				
1 LENOVO THINK SYSTEM	9 460	6 640	2 820		(2 820)	(2 820)				
AMENAGEMENT BUREAU TA	9 433	7 997	1 437		(1 437)	(1 437)				
1 LENOVO THINK SYSTEM	3 606	2 419	1 186		(1 186)	(1 186)				
2 ENS BUREAU COMPACT+1	6 000	4 877	1 123		(1 123)	(1 123)				
SOTI-MOBICONTROL - CL	27 864	26 922	942		(942)	(942)				
5 PC PORTABLE ASUS P3	4 684	3 883	800		(800)	(800)				
4 ORDIS DELL OPTIPLEX	3 633	2 907	726		(726)	(726)				
FORTINET FG-60F - Nø	2 918	2 260	658		(658)	(658)				
FORTINET FG-60F - Nø	2 918	2 260	658		(658)	(658)				
MISE EN PLACE POSTE D	3 114	2 611	503		(503)	(503)				
LENOVO THINKSYSTEM SR	11 436	11 261	175		(175)	(175)				
I PHONE 11 PRO C2A KO	1 399	1 277	122		(122)	(122)				
CK30 C STE : 001 SED	6 284	6 284								
NOTE BOOK HP COMPAQ S	1 376	1 376								
ANTENNE STE : 001 SED	2 446	2 446								
CK30 C STE : 001 SED	2 267	2 267								
TERMINAL PORTABLE STE	1 940	1 940								
PC VOSTRO 200S STE :	2 216	2 216								
PC VOSTRO 200S STE :	554	554								
CK30C STE : 001 SED L	9 632	9 632								
PC VOSTRO 200 S STE :	5 294	5 294								
IMPRIMANTE LEXMARK ST	1 621	1 621								
IMPRIMANTE ETHERNET P	1 601	1 601								
PC VOSTRO 410 STE : 0	1 882	1 882								
PC VOSTRO 200 S STE :	3 178	3 178								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 322	3 322								
CK 31STD STE : 001 SE	1 918	1 918								
LASER SCNR STE : 001	1 266	1 266								
IMPRIMANTES THERMIQUE	1 567	1 567								
IMPRIMANTE LEXMARK ST	1 621	1 621								
ANTENNE STE : 001 SED	2 181	2 181								
CK30 C STE : 001 SED	5 074	5 074								
CARTE PCI HBA COPPER	12 688	12 688								
IMPRIMANTE INTERMEC S	10 866	10 866								
NOTEBOOK HP COMPACQ S	1 376	1 376								
IMPRIMANTE INTERMEC S	687	687								
IMPRIMANTE INTERMEC S	881	881								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PC VOSTRO 410 STE : 0	975	975								
CK30C STE : 001 SED L	5 110	5 110								
TERMINAL PORTABLE STE	1 940	1 940								
IMPRIMANTE MODELE PD	849	849								
IMPRIMANTE PXA STE :	2 888	2 888								
TERMINAL PORTABLE STE	1 940	1 940								
IMPRIMANTE T60N STE :	433	433								
IMPRIMANTE INTERMEC M	701	701								
IMPRIMANTE INTERMEC M	701	701								
IMPRIMANTE INTERMEC M	3 554	3 554								
LATITUDE E 5400 STE :	833	833								
VOSTRO 410 STE : 001	1 950	1 950								
PF41 EASYC 8 DOTS STE	1 367	1 367								
PC DUO CORE T8100 STE	543	543								
PC DUO CORE T8100 STE	688	688								
PC DUO P8600 STE : 00	167	167								
DUO PC P8600 STE : 00	418	418								
PC DUO P8600 STE : 00	1 519	1 519								
SERVEUR SECURITâ	1 307	1 307								
CK 30 STE : 001 SED L	6 304	6 304								
TERMINAL PORTABLE STE	1 940	1 940								
PC XPS STE : 001 SED	2 135	2 135								
PC XPS STE : 001 SED	1 562	1 562								
TERMINAL PORTABLE STE	1 940	1 940								
IMPRIMANTES LEXMARK S	3 826	3 826								
ORDINATEUR VOSTRO 200	618	618								
CK30 STE : 001 SED LO	1 215	1 215								
LASER SCNR STE : 001	1 266	1 266								
ORDINATEURVOSTRO 220	664	664								
ORDI XPS M1330 STE :	1 493	1 493								
CK30 BAT A MARLY JENN	6 328	6 328								
CK30 C PLP MARLY STE	1 517	1 517								
IMPRIMANTE PF4IC LONG	2 464	2 464								
CK 30 MARLY STE : 001	8 875	8 875								
VIEW NOTE BOOK STE :	70	70								
CK30 STE : 001 SED LO	19 050	19 050								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 076	3 076								
FLYBOOK V5 HSDPA STE	3 300	3 300								
ORDINATEURS PC STE :	2 335	2 335								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
ORDNATEUR PC STE : 00	467	467								
IMPRIMANTE STE : 001	1 289	1 289								
MATERIEL INFORMATIQUE	1 776	1 776								
ORDINATEUR EMBARQUE SU	3 076	3 076								
CK30 STE : 001 SED LO	9 967	9 967								
ANTENNE 4941 STE : 00	791	791								
IMPRIMANTE PX A1 203	1 495	1 495								
PC D830 INTEL CORE ST	1 500	1 500								
PC AMD LIVE X2 STE :	2 100	2 100								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 076	3 076								
CK 30 TE 2000 STE : 0	1 501	1 501								
ORDINATEUR PC STE : 0	1 092	1 092								
POINT ACCES RADIO STE	1 171	1 171								
PC OPTIPLEX DELL STE	925	925								
PC OPTIPLEX DELL STE	925	925								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
IMPRIMANTE LEXMARK T6	1 621	1 621								
TERMINAUX HANDHELD CO	3 483	3 483								
IMPRIMANTE LEXMARK T6	1 621	1 621								
OPTIPLEX 010 L STE :	1 437	1 437								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 076	3 076								
HANDHELD COLOR CK 30	5 990	5 990								
ORDINATEUR EMBARQUE S	2 834	2 834								
AMD A64 3200 STE : 00	2 255	2 255								
HP NX7400 STE : 001 S	990	990								
OPTILEX GX 620 STE :	2 820	2 820								
ORDINATEUR PC STE : 0	1 121	1 121								
SWITCH TELESYN 48 POR	1 680	1 680								
ORDI OPTIPLEX 755 STE	1 842	1 842								
ORDINATEUR V1700 CORE	1 162	1 162								
LASER SCNR STE : 001	1 266	1 266								
PF41 EASYC 8 DOTS IMP	1 195	1 195								
SYSTEME DISTRIBURION	604	604								
IMPRIMANTE T640N STE	1 732	1 732								
PC D830 INTEL CORE T7	1 650	1 650								
PC INTEL CORE DUO T72	881	881								
PC TOSHIBA SATEL PRO	1 200	1 200								
OPLITEX 755 DT CORE S	1 482	1 482								
CK 30 EN ATTENTE D AF	16 235	16 235								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
CK30 STE : 001 SED L0	16 130	16 130								
ORDI VOSTRO 200 STE :	2 552	2 552								
ORDI VOSTRO 200 STE :	638	638								
ORDINATEURS PC STE :	2 802	2 802								
IMPRIMANTE LEXMARK T6	1 620	1 620								
LECTEUR EMBARQUE SUR	2 646	2 646								
LECTEUR EMBARQUE SUR	2 646	2 646								
IMPRIMANTE LEXMARK T6	1 621	1 621								
IMPRIMANTE PRINthead	643	643								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 076	3 076								
ORIDN SONY VAI0 STE :	3 221	3 221								
CK30 STE : 001 SED L0	12 918	12 918								
LASER SCNR STE : 001	1 266	1 266								
CK30 STE : 001 SED L0	2 620	2 620								
CK30 STE : 001 SED L0	7 861	7 861								
CK30 STE : 001 SED L0	1 229	1 229								
CONTROLEUR PCI X IBM	4 091	4 091								
OPTIPLEX 330 MT CELER	4 810	4 810								
KIT MEMOIRE STE : 001	4 831	4 831								
ORDINATEUR EMBARQUE S	3 076	3 076								
ACCES SISCO ET ANTENN	7 171	7 171								
IMPRIMANTE INTERMEC P	1 361	1 361								
IMPRIMANTES ET PISTOL	7 491	7 491								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	930	930								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	930	930								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	2 790	2 790								
PC VOSTRO 3700 STE :	1 333	1 333								
AT 8000S 48 SW STE :	679	679								
IMPRIMANTES PD41 STE	3 063	3 063								
HP PROCURE SW 2610 ST	1 313	1 313								
PACK I PHONE PROJET S	650	650								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
LATITUDE E6510 STE :	1 900	1 900								
CK3 STE : 001 SED LOG	3 826	3 826								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	965	965								
PC VOSTRO 1510 STE :	755	755								
IMPRIMANTE LASER CNFN	615	615								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PC OPTIPLEX 380 DT ST	845	845								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	920	920								
PC OPTIPLEX 380DT STE	3 848	3 848								
INSTALLATION RÇsSEAU	7 800	7 800								
CK3 + IMPRIMANTE STE	4 849	4 849								
MATERIELS OCCASION DI	3 441	3 441								
IMPRIMANTE MODELE PD4	868	868								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	1 590	1 590								
CK3 AVEC BATTERIES ST	14 378	14 378								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
OPTIPLEX 380 DT STE :	845	845								
PRINTER TOSHIBATEC BS	31 260	31 260								
CISCO AP 1242 STE : 0	4 556	4 556								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
PC XPS L701X STE : 00	1 540	1 540								
PC VOSTRO STE : 001 S	4 243	4 243								
PC OPTIPLEX 380 DT BR	1 600	1 600								
IPAD D LEFEVRE STE :	668	668								
OPTIPLEX 780 DT BRC S	954	954								
IPAD P BARBE STE : 00	668	668								
PC OPTIPLEX 380 DT BR	800	800								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
OPTIPLEX 380 DT BRC S	1 939	1 939								
IMPRIMANTE PX6I + TET	2 370	2 370								
OPTILEX 380 BT BRC ST	775	775								
OPTIPLEX 380 DT BRC S	775	775								
OPTIPLEX 780 DT BRC S	954	954								
LECTEUR IBM STE : 001	1 908	1 908								
VOSTRO 3007 MARLY (G	1 102	1 102								
UC POWERMATE + ECR(AN	1 085	1 085								
HP PROCURVE SW 2610 S	629	629								
ANTENNE WIFI MEZZANIN	11 763	11 763								
ANTENNE WIFI MEZZANIN	6 912	6 912								
IPAD P BARBE STE : 00	668	668								
CK3 STE : 001 SED LOG	3 234	3 234								
PC OPTIPLEX 380 DT ST	870	870								
OPTIPLEX 380 DT STE :	4 925	4 925								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
LATITUDE E6410BRC STE	2 840	2 840								
IMPRIMANTE INTERMEC P	3 111	3 111								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
OPTIPLEX 780 MT STE :	2 650	2 650								
IPAD C DUBOIS STE : 0	668	668								
IMPRIMANTE FB6984 STE	697	697								
INTEL CORE 2 DUO STE	1 020	1 020								
CK3 ET IMPRIMANTES ST	2 812	2 812								
ORDINATEUR PC NEC DES	1 317	1 317								
IMPRIMANTE PD41 STE :	2 629	2 629								
IMPRIMANTE PB50 STE :	1 384	1 384								
SERVEUR SECURITE CISC	1 017	1 017								
IMPRIMANTE FS3920DN S	734	734								
INTEL CORE DUO STE :	2 590	2 590								
TOSHIBA SATELLITE STE	796	796								
OPTIPLEX 360 MT STE :	1 750	1 750								
OPTIPLEX 360 MT STE :	935	935								
ONDULATEURS MARLY STE	1 326	1 326								
CK30 MARLY STE : 001	9 762	9 762								
MICROSOFT OFFICE INFO	1 040	1 040								
IMPRIMANTE FS3920DN S	745	745								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
SAMSUNG PPHOTOCOPIEUS	2 090	2 090								
IMPRIMANTE PD 41 STE	599	599								
IMPRIMANTES PD 41 STE	1 230	1 230								
PC VOSTRO 1510 STE :	755	755								
PC DELL STE : 001 SED	1 436	1 436								
POINT ACCES CISCO ANT	3 374	3 374								
FLYBOOK V5 HSDPA STE	2 472	2 472								
SAMSUNG PHOTOCOPIEUSE	2 090	2 090								
CK3 ET IMPRIMANTES ST	2 812	2 812								
IMPRIMANTE T640 STE :	722	722								
IMPRIMANTE T640 STE :	722	722								
IMPRIMANTE T640 STE :	2 166	2 166								
IMPRIMANTE DIRECT THE	1 310	1 310								
EASYCODER PD41 STE :	4 185	4 185								
PC VOSTRO 220 MT STE	489	489								
COMPAQ BUISENESS NOTE	1 049	1 049								
FORTIGATE 110 C STE :	3 909	3 909								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
OPTIPLEX 360 MT STE :	3 750	3 750								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
INTEL CORE 2 DUO STE	3 100	3 100								
IMPRIMANTE INTERMEC P	770	770								
CK 33 AVEC CHARGEURS	5 247	5 247								
SWITCHS STE : 001 SED	2 465	2 465								
CARTE GRAPHIQUE STE :	765	765								
FORTIGATE 110 C STE :	3 909	3 909								
SWITCHS STE : 001 SED	2 465	2 465								
IMPRIMANTE INTERMEC	1 582	1 582								
UC POWERMATE + ECRAN	1 085	1 085								
IMPRIMANTE FS3920DN S	710	710								
IMPRIMANTE INTERMEC M	812	812								
INTEL CORE 2 DUO STE	1 245	1 245								
VOSTRO 3550 STE : 001	775	775								
IMPRIMANTE T650N STE	659	659								
CK3 ET IMPRIMANTE STE	11 471	11 471								
CR200 METROLOGIE LEGA	1 691	1 691								
OPTIPLEX 390 DT STE :	1 180	1 180								
OPTIPLEX 1403032818 S	590	590								
OPTIPLEX 360 MT STE :	870	870								
VOSTRO 3550 STE : 001	775	775								
IMPRIMANTE PD41 STE :	599	599								
IMPRIMANTE ZEBRA S4M	1 484	1 484								
IMPRIMANTE ZEBRA S4M	7 370	7 370								
INSTALLATION MATçSRIE	4 900	4 900								
IMPRIMANTES LASER STE	8 940	8 940								
IMPRIMANTES LASER STE	5 692	5 692								
VOSTRO 1720 ST QUENTI	1 195	1 195								
OPTIPLEX 390 DT STE :	2 360	2 360								
LICENCE STERLIB LECLE	32 824	32 824								
LOGICIEL WINDEV20 + W	5 310	5 310								
LOGICIEL DE TRANSIT M	1 827	1 827								
HORSYS MODULE DE BASE	1 800	1 800								
LOGICIEL TRANSIT MALT	914	914								
PROGICIEL MALTA 2 (F	23 751	23 751								
VISIO 2013 (INFODIS	641	641								
OFFICE 2013+VISIO 201	836	836								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
VISIO 2013 PROFESSION	641	641								
LICENCE STERLIB (EDT	3 647	3 647								
LICENCE STERLIB (EDT	3 647	3 647								
LICENCE STERLIB (EDT	3 647	3 647								
SOPHOS ENDPOINT PROTE	18 711	18 711								
MICROSOFT WINDOWS SER	1 970	1 970								
DEVELOPPEMENTS S TRIE	8 280	8 280								
MAPPING FLUX STE : 00	4 690	4 690								
COMPAQ + GRAVEUR STE	765	765								
DEVELOPPEMENTS RFID T	9 800	9 800								
LICENCES MY REPORT S	9 800	9 800								
SAGE AFFRETEMENT STE	86 321	86 321								
LOGICIEL AFFRETEMENT	11 248	11 248								
HORSYS (ASYS FACT N	9 000	9 000								
MAPPING FUX STE : 001	4 690	4 690								
MODULE FLUX INVENTAIR	342	342								
SERVEUR HEBERGEUR UPD	2 127	2 127								
SERVUER HEBERGEUR UPD	2 126	2 126								
SERVEUR HEBERGEUR UPD	2 127	2 127								
LICENCE STERLIB STE :	32 823	32 823								
LICENCE STERLIB ZARA	32 822	32 822								
INES CONTACTMANAGER (	14 580	14 580								
MAPPING FLUX STE : 00	4 690	4 690								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
AIR VIP SERVICE (WEB	1 188	1 188								
MICROSOFT OFFOICE HOM	187	187								
MICROSOFT OFFOICE HOM	187	187								
MICROSOFT OFFOICE HOM	187	187								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
DEVELEPPLEMENTS TAGSYS	9 800	9 800								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
DEVELOPPEMENTS LOGICI	947	947								
MICROSOFT OFFICE HOME	736	736								
MICROSOFT OFFICE HOME	368	368								
MICROSOFT OFFICE HOME	368	368								
MICROSOFT OFFICE HOME	1 656	1 656								
11 LICENCES MALTA (1	28 843	28 843								
LICENCE (10) POUR V	4 096	4 096								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
MICROSOFT OFFICE HOME	1 469	1 469								
OFFICE 2010 STE : 001	730	730								
MICROSOFT VISIO PROF	568	568								
MICROSOFT OFFICE HOME	887	887								
MICROSOFT VISIO PROF	571	571								
MICROSOFT OFFICE HOME	551	551								
VISION PROFESSIONAL 2	568	568								
MICROSOFT OFFICE HOME	184	184								
LICENCE X CARGO (MPC	5 600	5 600								
LICENCES WINDOWS SERV	14 997	14 997								
CROSSWARE MAIL SIGNAT	6 756	6 756								
MICROSOFT OFFICE HOME	561	561								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
DEVELOPPEMENT SEXTANT	32 083	32 083								
DEVELOPPEMENT SEXTANT	20 700	20 700								
MICROSOFT OFFICE HOME	184	184								
DEVELOPPEMENTS SYNERS	65 748	65 748								
APPLICATION SPâ	2 145	2 145								
DEVELOPPEMENT PC SOFT	4 680	4 680								
DEVELOPPEMENT TRACABI	2 730	2 730								
DEVELOPPEMENT TRACABI	5 850	5 850								
BK SYSTEMES STE : 001	480	480								
BK SYSTEMES STE : 001	5 172	5 172								
DECI DEVELOPPMENT STE	8 115	8 115								
BK SYSTEMES STE : 001	8 421	8 421								
BK SYSTEMES / PLP STE	2 288	2 288								
BK SYSTEMES / PLP STE	3 934	3 934								
BK SYSTEMES / PLP STE	5 364	5 364								
BK SYSTEMES / PLP STE	6 709	6 709								
BK SYSTEMES / PLP STE	10 728	10 728								
LOGICIEL WIN PLC7 STE	689	689								
BK SYSTEMES / KONICA	1 281	1 281								
MYREPORT (AGI FACT 2	1 501	1 501								
MICROSOFT OFFICE HOME	2 640	2 640								
MICROSOFT OFFICE HOME	1 167	1 167								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
BK SYSTEMES / PLP STE	11 399	11 399								
MICROSOLF OFFICE STAN	368	368								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
BK SYSTEMES / PLP STE	8 371	8 371								
BK SYSTEMES / PLP STE	6 720	6 720								
SED INFO NOUVELLE VER	2 800	2 800								
EVOLUTION LOGICIEL SE	10 660	10 660								
EVOLUTION APPLICATIFS	1 230	1 230								
DEVELOPPEMENT SITE WE	6 000	6 000								
WIMDOWS + OFFICE STE	724	724								
AUTOCAD 1LMAIN (AUTO	1 220	1 220								
SYNERSYS+EMAPSERVER+L	62 870	62 870								
APPLICATION Sâ	400	400								
PACK MIGRATION MACHIN	4 500	4 500								
VISION ARS REMONTEE A	5 000	5 000								
LICENCE OFFICE 2007 P	195	195								
MICROSOFT STE : 001 S	2 005	2 005								
LICENCE ADELIA POSTE	2 700	2 700								
CISCO ASA 5505 STE :	2 610	2 610								
MICROSOFT WINDOWS SER	1 242	1 242								
TEXMG2S2S LIASSES FIS	885	885								
LOGICIEL ANTIVIRUS ST	1 231	1 231								
MICROSOFT PROFESSIONN	480	480								
LICENCE SOPHOS STE :	8 343	8 343								
LICENCE NOTES DOMINO	2 660	2 660								
OFFICE 2010 STE : 001	365	365								
MES 9406 520 STE : 00	3 819	3 819								
LICENCE OFFICE PRO 20	329	329								
MICROSOFT OFFICE HOME	374	374								
LOGICIEL CALLSTREAM A	9 680	9 680								
OFFICE 2013 (FNAC FA	225	225								
OFFICE OPEN STE : 001	405	405								
OFFICE OPENA PRO 2003	500	500								
LICENCE VISION SOLUTI	6 300	6 300								
PACK OFFICE STE : 001	500	500								
AUTO CAD C1RK1-WW3611	4 970	4 970								
SMART NET STE : 001 S	143	143								
MODULE LIASSE FISCALE	1 800	1 800								
LICENCE EASYCOM STE :	3 120	3 120								
OFFICE PRO + OFFICE V	638	638								
OFFICE PRO STE : 001	444	444								
LOGICIELS OFFICE 2003	1 113	1 113								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
DEPLOIEMENT EASYCOM P	1 610	1 610								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
PHOTOCOPIEUR RUNNER A	2 730	2 730								
PHOTOCOPIEUR ECOSYS M	2 101	2 101								
PHOTOCOPIEUR TASKALFA	4 052	4 052								
PHOTOCOPIEUR TASKALFA	5 582	5 582								
AUTOCOM ALCATEL+VIDEO	7 773	7 773								
MULTIFONCTION XC4140	2 878	2 878								
IMPRIMANTE SF2100DN (	375	375								
IMPRIMANTE SF2100DN (	375	375								
IMPRIMANTE SF2100DN (	375	375								
IMPRIMANTE SF2100DN (	375	375								
MULTIFONCTION XS748DE	3 454	3 454								
IMPRIMANTE LASER FS95	2 790	2 790								
IMPRIMANTE LASER FS95	2 790	2 790								
MICROSOFT OFFICE PROF	522	522								
TELEPHONES DIALOG STE	3 139	3 139								
MATâ	6 761	6 761								
MATERIEL NFORMATIQUE	2 468	2 468								
VIDEOPROJECTEUR SANYO	3 572	3 572								
MICRO CRAVATE STE : 0	629	629								
ISOLOIRS POUR VOTE ST	3 470	3 470								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
INSTALLATION TELEPHON	699	699								
BORNE IP DECT RFP32 A	3 612	3 612								
TELEPHONES STE : 001	3 138	3 138								
AUTOCOM BUREAU MESNIL	55 614	55 614								
VIDEOPROJECTEUR EX531	614	614								
VIDEO PROJECTION (VO	9 906	9 906								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 250	2 250								
STAND COMPLEMENT STE	2 781	2 781								
IMPRIMANTES PF8DT STE	1 202	1 202								
CANON IMAGE FORMULA S	1 138	1 138								
SYSTEME AFFICHAGE DYN	9 880	9 880								
ASUS 6551 (FNAC FACT	950	950								
ONDULEUR ST PRIEST (	6 086	6 086								
POINT D ACCES ETHERNE	1 668	1 668								
PC POUR POSTE DE GARD	1 121	1 121								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
COMPAQ DESKTOP DC 500	1 129	1 129								
APPLE IMAC MD093F/A S	1 241	1 241								
POINT D ACCES ETHERNE	1 668	1 668								
VOSTRO 3750 STE : 001	1 239	1 239								
NOTE BOOK + MATâ	1 512	1 512								
IMPRIMANTE LEXMARK +	1 872	1 872								
CK 30 STE : 001 SED L	1 264	1 264								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
ATS THINKCENTER + MON	2 708	2 708								
AUTOCOM STE : 001 SED	4 778	4 778								
PORTABLE ACER + ACCES	2 507	2 507								
PABX 4/8/4 (TOULOUSE	6 860	6 860								
PABX 4/8/4 (10V93) (	5 245	5 245								
CAISSON AMPLIER STE :	1 626	1 626								
SYSYTEME TELEPHONIQUE	2 402	2 402								
PORTABLE LENOVO (FAC	2 027	2 027								
INSTALLATION Tâ	3 536	3 536								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 250	2 250								
EQUIPEMENT TELEPHONIQ	4 842	4 842								
EQUIPEMENT TELEPHONIQ	472	472								
PORTABLE TOSHIBA SATE	1 355	1 355								
PC TOSHIBA STE : 002	2 725	2 725								
PC LATITUDE E6510 STE	1 649	1 649								
ORDINATEUR SONY STE :	1 684	1 684								
CASQUES SANS FIL PERC	1 800	1 800								
OFFICE PRO STE : 001	515	515								
OFFICE PRO QUALITâ	323	323								
OFFICE STE : 001 SED	515	515								
SOPHOS ANTI VIRUS STE	6 360	6 360								
LICENCE CLASS MAILING	499	499								
OFFICE STE : 001 SED	515	515								
DEVELOPPEMENTS TERMIN	1 921	1 921								
WINDOWS 2003 STE : 00	605	605								
TRUSTEDLINK / 400 STE	10 890	10 890								
OFFICE 2003 OPENA STE	856	856								
OFFICE PRO OPENA STE	515	515								
OFFICE PRO OPENA 2003	515	515								
OFFICE ED PRO OPENA S	515	515								
OFFICE 2003 PRO STE :	515	515								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
OFFICE STE : 001 SED	530	530								
LOGICIEL LICENCE QLIK	8 470	8 470								
PC ACER STE : 001 SED	1 933	1 933								
MICROSOFT OFFICE HOME	1 926	1 926								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
VISIO STATARD 2016 (	252	252								
OFFICE XP LICENCE STE	438	438								
LICENCES MALTA 2 SUPP	17 250	17 250								
OFFICE 2003 PRO STE :	828	828								
LOGICIEL REFLEX KONIC	11 450	11 450								
LOGICIEL REFLEX MAPA	34 301	34 301								
LOGICIEL CISCO STE :	2 283	2 283								
LOGICIEL DE TAXATION	534	534								
LOGICIEL VOAHBG PSF U	2 820	2 820								
LICENCE ADELIA 400 ST	9 000	9 000								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
CK30 + ACCESSOIRES ST	4 815	4 815								
OFFIVE OPEN A STE : 0	417	417								
POINT D ACCES ETHERNE	1 361	1 361								
BUNDLE PIX STE : 001	1 571	1 571								
PALM ROUSSIN STE : 00	417	417								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
ANTENNE FIBRE OPTIQUE	1 262	1 262								
PIX506E 3DES/AES BUND	987	987								
PC + ECRAN STE : 001	1 249	1 249								
ACER + ECRAN STE : 00	3 990	3 990								
UC PENTIUM 4 STE : 00	830	830								
HP PENTIUM 630 STE :	1 198	1 198								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
PC TOSHIBA 1509 STE :	1 425	1 425								
MICROSOFT PFFICE HOME	3 179	3 179								
CIOMMUTEUR MANAGEAB	2 182	2 182								
OFFICE STE : 001 SED	658	658								
OFFICE PRO 2003 STE :	230	230								
OEM OFFICE 2003 PRO F	296	296								
OFFICE 2003 PRO STE :	323	323								
BANQUE DE DONNES STE	1 719	1 719								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
OFFICE 2003 STE : 001	578	578								
PC COMPLET STE : 001	959	959								
OFFICE STE : 001 SED	1 476	1 476								
PORABLE SONY STE : 00	2 695	2 695								
LICENCE MICROSOFT -1I	687	687								
COMPAQ STE : 001 SED	1 169	1 169								
COMPAQ STE : 001 SED	2 487	2 487								
LECTEURS DE CODES BAR	20 243	20 243								
POINT D ACCES ETHERNE	1 361	1 361								
LECTEURS DE CODE STE	7 216	7 216								
LICENCES AS400 STE :	2 500	2 500								
IMPRIMANTE HP DESKJET	430	430								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
CATALYST STE : 001 SE	1 600	1 600								
PONT D ACCES ETHERNET	1 668	1 668								
IMPRIMANTE HP LASERJE	411	411								
PORTABLE TOSHIBA 5000	3 504	3 504								
ETOILE FIBRE OPTIQUE	11 268	11 268								
UC VECTRA VL400 + ECR	1 493	1 493								
COMPAQ D530 STE : 001	1 150	1 150								
DELL PRECISION 3630-1	1 209	1 209								
HP LASER E60055-1LCDC	430	430								
COPIEUR RUNNER 4525I-	2 870	2 870								
8 DELL OPTIPLEX 3060+	8 401	8 401								
FOURN COPIEUR CANON R	2 150	2 150								
HP E50145DN FORFAIT C	860	860								
PORTABLE TOSHIBA STE	1 771	1 771								
HP 5130-24G-4SFP +EI	5 996	5 996								
IMPRIMANTE HP PACKARD	381	381								
ASUS ZENBOOK 13UX333F	1 139	1 139								
IMPRIMANTE STE : 001	2 429	2 429								
TERMINAL PORTABLE STE	1 821	1 821								
PORTABLE TOSHIBA STE	2 270	2 270								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PORTABLE TOSHIBA STE	2 119	2 119								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
HP E50145DN FORFAIT C	860	860								
PC HP TC2120 STE : 00	860	860								
ORDINATEUR PORTBALE S	1 600	1 600								
IMPRIMANTE HP OFFICJE	404	404								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
POWER CONVERTER STE :	415	415								
LECTEUR LASER STE : 0	1 590	1 590								
UC POWERMATE P3/866 +	1 085	1 085								
LECTEUR LASER STE : 0	1 590	1 590								
PORTABLE HP COMPAQ ST	1 431	1 431								
PORTABLE TOSHIBA TECR	2 463	2 463								
IMPRIMANTE PRINT HEAD	1 021	1 021								
UC POWERMATE P3/866 +	1 085	1 085								
ECRAN PLAT 17 POUCE S	411	411								
ASUS ZENBOOK 11NFOR (	1 239	1 239								
TETE D IMPRIMANTE STE	408	408								
MODULE INTERFACE IGP	821	821								
TERMINAL PORTABLE STE	2 064	2 064								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
PONIT ACCES ETHERNET	1 680	1 680								
POINT ACCES ETHERNET	1 680	1 680								
LECTEUR LASER STE : 0	1 590	1 590								
UC VECTRA AVEC ECRAN	1 819	1 819								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
IMPRIMANTE HP OFFICJE	404	404								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
IMPRIMANTE HP OFFICJE	371	371								
IMPRIMANTE HP OFFICJE	34	34								
UC VECTRA AVEC ECRAN	1 230	1 230								
LECTEUR LASER STE : 0	1 590	1 590								
MISE EN SERVICE TERMI	1 006	1 006								
MICROSOFT STATTION AC	304	304								
DELL PRECISION(11REDS	1 393	1 393								
IMPRIMANTE PP405 STE	2 394	2 394								
IMPRIMANTE PP405 STE	2 394	2 394								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
IMPRIMANTE PP407 STE	3 213	3 213								
SWITCH 24 PORTS 10/10	5 315	5 315								
IMPRIMANTE STE : 001	589	589								
ROUTEUR ISDN ALLIED S	598	598								
UC VECTRA AVEC ECRAN	1 280	1 280								
CANON IMAGE FORMULA S	1 441	1 441								
DELL OPTIPLEX 3060+EC	2 286	2 286								
DELL PRECISION+AOC+PA	1 685	1 685								
DELL OPTIPLEX 3060+2	667	667								
DELL OPTIPLEX 3060+1P	610	610								
LATITUDE 5590 PC+PACK	1 181	1 181								
SWITCH 24 PORTS 10/10	3 246	3 246								
ASUS ZENBOOK 13 (1FM	965	965								
LATITUDE E6520 STE :	1 695	1 695								
ASUS ZENBOOK 13 1INFO	6 755	6 755								
FIREWALL FORTINET 1IN	15 967	15 967								
ECRAN AOC PRO LINE 1I	433	433								
FUJITSU ESPRIMO 1INFO	659	659								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
SERVEUR NAS SYNOLOGIE	1 974	1 974								
DELL PRECISION(1FSTRU	1 277	1 277								
POINTS ACCES ETHERNET	1 680	1 680								
SWITCH STE : 001 SED	2 581	2 581								
UC VECTRA AVEC ECRAN	2 300	2 300								
UC VEXTRA AVEC ECRAN	2 300	2 300								
UC VECTRA AVEC ECRAN	1 280	1 280								
UC VECTRA AVCE ECRAN	1 280	1 280								
ECRAN IIYAMA PROLITE	150	150								
TERMINAL PORTABLE STE	2 064	2 064								
DELL OPTIPLEX 3060(1F	385	385								
DELL PRECISION 3630(M	1 200	1 200								
ASUS ZENBOOK UX331(MI	1 167	1 167								
TERMINAL PORTABLE STE	2 064	2 064								
1 ASUS ZENBOOK UX331(	1 151	1 151								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	405	405								
1 ASUS ZENBOOK UX331+	1 526	1 526								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	405	405								
1 ASUS P1501UA (1LCRE	1 002	1 002								
TERMINAL PORTABLE STE	2 064	2 064								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
2 ASUS ZENBOOK 13 UX3	2 769	2 769								
1 ASUS ZENBOOK 13 UX3	1 629	1 629								
MX 100 ROUTEUR-1LZARD	6 170	6 170								
UNITE DISQUE STE : 00	4 000	4 000								
1 ASUS ZENBOOK UX331(	1 151	1 151								
IMP ECOSYS P3045N 1LG	405	405								
LICENCE QLIK SENSE 1I	4 560	4 560								
ASUS ZENBOOKUX331(MIS	1 151	1 151								
ASUS P1501 UA 1LMITS	783	783								
NX 580GD 8750H 1 COMP	1 179	1 179								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	405	405								
SURFACE PRO 12.3	4 254	4 254								
IMPRIMANTE LASER FS95	10 989	10 989								
DELL OPTIPLEX 3060+MS	2 109	2 109								
IMP ECOSYS P3045N 1LG	405	405								
IMP ECOSYS P3045N 1LD	405	405								
TERMINAL PORTABLE STE	2 064	2 064								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	1 215	1 215								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	810	810								
IMP ECOSYS P3045DN 1L	405	405								
IMP ECOSYS P3045DN 1I	405	405								
IMPRIMANTE PP405 STE	2 161	2 161								
EASYCODER 601XP STE :	2 921	2 921								
MONITEUR LCD 17	473	473								
PRINT HEAD 8-D TT 6	930	930								
PISTOLET DE CODIFICAT	1 461	1 461								
OPIPLEX SX270 P4 (EC	800	800								
FRAIS ISNTALLATION RO	1 500	1 500								
ROUTEUR (CISCO) PIX50	1 574	1 574								
UNITE DISUUE 17,5G0 1	5 828	5 828								
PC COMPAQ D330+ECRAN	965	965								
PISTOLET DE CODIFICAT	1 461	1 461								
ORDINATEUR OPTILEX ST	1 389	1 389								
ORDINATEUR OPTILEX ST	1 389	1 389								
ORDINATEUR OPTIPLEX S	1 389	1 389								
PC HP NX9010P4 STE :	1 431	1 431								
ROUTEUR RNIS NETOPIA	559	559								
SERVEUR IMPRESS STE :	1 305	1 305								
TERMINAUX PORTABLES S	1 514	1 514								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
IMPRIMANTE PP405 STE	2 034	2 034								
LECTEUR CODE BARRES S	3 028	3 028								
EASY CODER STE : 001	1 485	1 485								
IMPRIMANTE LEXMARK ST	1 654	1 654								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
COMPAQ DESKTOP + ECRA	1 445	1 445								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
IMPRIMANTE E CODER ST	1 818	1 818								
INDUST. ACCES POINT S	1 270	1 270								
IMPRIMANTE PP405 STE	2 161	2 161								
IMPRIMANTE SAMSUNG SC	972	972								
PALM ASSISTANT PERSON	443	443								
PC THINCENTRE STE : 0	1 359	1 359								
MONITEUR 17IN STE : 0	539	539								
PORTABLE TOSHIBA STE	2 580	2 580								
IMPRIMANTE STE : 001	298	298								
MONITEUR STE : 001 SE	359	359								
PONT D ACCES ETHERNET	1 668	1 668								
ECRAN SONY STE : 001	786	786								
IMPRIMANTE STE : 001	462	462								
PORTABLE TOSHIBA STE	2 286	2 286								
NOTEBOOK STE : 001 SE	1 563	1 563								
POINT D ACCES ETHERNE	1 668	1 668								
DISQUES DURS STE : 00	7 385	7 385								
HP COMPAC + IMPRIMANT	1 306	1 306								
LICENCES MICROSOFT-1I	1 424	1 424								
3 ICON 500 AVEC DSS 3	15 577	15 577								
ANTENNE STE : 001 SED	5 494	5 494								
ONDULEUR STE : 001 SE	860	860								
IMPRIMANTE LEXMARK T6	1 654	1 654								
PISTOLET DE CODIFICAT	1 461	1 461								
PC HP COMPAQ STE : 00	1 720	1 720								
IMPRIMANTE LEXMARK AV	3 122	3 122								
PC COMPAQ AVEC ECRAN	1 011	1 011								
IMPRIMANTE HP LASERJE	425	425								
IMPRIMANTE HP LASERSE	1 019	1 019								
OPTIPLEX SX270 P4+ECR	1 289	1 289								
IMPRIMANTE LASER OPTR	2 361	2 361								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
ECRAN COMPAQ STE : 00	439	439								
IMPRIMANTYE HP LASDER	787	787								
NOTEBOOK STE : 001 SE	1 520	1 520								
BATTERY STE : 001 SED	8 122	8 122								
MICRO OPLIPLEX STE :	1 289	1 289								
IMPRIMANTE ETIQUETTE	1 595	1 595								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
DEVELOPPEMENT TERMX P	610	610								
UC NEVISTA M 41 STE :	1 272	1 272								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
IMPRIMANTE LEXMARK T5	1 653	1 653								
UV NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
ANTENNE RADIO STE : 0	1 341	1 341								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
ANTENNE RADIO STE : 0	1 341	1 341								
DEVELOPPEMENT TERMX P	610	610								
DEVELOPPMENT TERMX PO	610	610								
DEVELOPPEMENT TERMX P	610	610								
DEVELOPPEMENTS TERMX	610	610								
CABLES POUR ORDINATEU	626	626								
IMPRIMANTE LEXMARK T5	1 653	1 653								
IMPRIMANTE CANON SMAR	499	499								
INTEGRATED SOUND VIDE	2 693	2 693								
ORDINATEUR TOSHIBA ST	2 857	2 857								
PC COMPAQ NX 9010 STE	1 917	1 917								
PC PORTABLE + IMPRIMA	3 177	3 177								
PC PORTABLE + IMPRIMA	1 801	1 801								
UC NEVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
THINKCENTRE/ LCD QUA	2 354	2 354								
DEVELOPPEMENT TERMX P	610	610								
TS THINKCENTRE+MOD 25	3 321	3 321								
TS THINKCENTRE + MOD	757	757								
POINT D ACCES ETHERNE	1 668	1 668								
BASET MODULAR ROUTER	2 035	2 035								
THINCENTRE+MONITEUR+M	1 381	1 381								
UC NETVISTA M41 STE :	1 272	1 272								
IMPRIMANTE STE : 001	2 762	2 762								
IMPRIMANTE LEXMARK T5	1 867	1 867								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
DEVELOPPEMENT TERMX P	610	610								
PRINT HEAD 24 NEEDLE	509	509								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
IMPRIMANTE LEXMARK T5	1 370	1 370								
TERMINAUX PORTABLES S	2 950	2 950								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
PORTABLE TOSHIBA STE	1 825	1 825								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
PC COMPAQ STE : 001 S	2 484	2 484								
PC COMPAQ STE : 001 S	2 484	2 484								
SWITCHS ET SLOTS STE	3 343	3 343								
IMPRIMANTE LEXMARK T5	1 879	1 879								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
ASUS P1501UR 1INFOR (	752	752								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
IMPRIMANTE HP LASERJE	411	411								
IMPRIMANTE PP405 ETHE	2 347	2 347								
ROUTEURS RNIS STE : 0	1 284	1 284								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
LASER JET 1200N NETWO	561	561								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
HP LASERJET STE : 001	1 524	1 524								
IMPRIMANTE HP LASERJE	411	411								
IMPRIMANTE LASER OPTR	2 361	2 361								
IMPRIMANTE LASER OPTR	2 361	2 361								
UC POWER MATE + ECRAN	1 182	1 182								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
UC POWERMATE + ECRAN	1 182	1 182								
ORDINATEUR PORTABLE S	1 600	1 600								
IMPRIMANTES STE : 001	7 630	7 630								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
PC DELL OPTILEX 3010	787	787								
PC DELL OPTILEX 3010	711	711								
COPIEUR IR2270 R SERI	2 375	2 375								
PC DELL OPTILEX 3010D	803	803								
PC DELL OPTILEX 3010D	917	917								
PORTABLE DELL INSPIRA	1 469	1 469								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PC DELL OPTILEX 3010	755	755								
PC DELL OPTIPLEX 3010	755	755								
PC DELL LATITUDE E553	1 616	1 616								
PC DELL OPTIPLEX STE	1 370	1 370								
POR DELL LATITUDE STE	2 299	2 299								
POR DELL LATITUDE STE	1 112	1 112								
PORTABLE DELL LATTITU	654	654								
DELL PC STE : 001 SED	1 014	1 014								
IMPRIMANTE INTERMEC S	2 271	2 271								
DELL LATITUDE STE : 0	1 349	1 349								
DELL LATITUDE + IMPRI	1 442	1 442								
DELL LATITUDE STE : 0	1 888	1 888								
IMPRIMANTE INTERMEC S	672	672								
POR DELL LATITUDE STE	1 087	1 087								
DELL PC STE : 001 SED	1 014	1 014								
IBM SYTEM STIRAGE (RA	8 664	8 664								
DELL PC STE : 001 SED	2 348	2 348								
DELL LATITUDE STE : 0	1 228	1 228								
DELL ALATITUDE PC STE	1 731	1 731								
PC DELL AVEC ECRAN ST	1 180	1 180								
DOUCHETTE MOTOROLA ST	787	787								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
DELL OPTIPLEX STE : 0	4 550	4 550								
PORTABLE DELL LATITUD	1 425	1 425								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
PC OPTILEC 3010DT#I3-	705	705								
SERVEUR BACKUP ESX -M	7 222	7 222								
EATON 9PX 5000i MESNI	4 409	4 409								
EATON 9PX5000i MARLY	4 409	4 409								
PC DELL OPTILEX 3010D	1 648	1 648								
PORTABLE SONY VAI0 SV	1 702	1 702								
PC DELL OPTILEX 3010D	1 514	1 514								
PC OPTILEX 3010DT (I	847	847								
PORTABLE DELL ATTITUD	1 457	1 457								
PORTABLE DELL LATTITU	1 282	1 282								
IMPRIMANTE HP LASERJE	221	221								
SCANNER FUJITSU FI-61	929	929								
AOC VALUE+HP 1820-24G	751	751								
EATON 9PX 5000i (DECI	3 392	3 392								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PC DELL OPTILEX 301DT	782	782								
CK3 STE : 001 SED LOG	2 495	2 495								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
DELL OPTILEX 3010DT (	1 379	1 379								
DELL LATITUDE E6530 (	2 842	2 842								
PC OPTILEC 3010DT#I3-	705	705								
PORTABLE DELL LATITUD	1 421	1 421								
DELL LATITUDE E6530 (	1 387	1 387								
PC DELL OPTILEX 3010D	2 604	2 604								
VIDEO PROJECTEUR MULT	5 017	5 017								
PC DELL OPTILEX 3010D	782	782								
PC DELL OPTILEX 3010D	519	519								
PC DELL OPTILEX 3010D	778	778								
PORTABLE DELL LATITUD	1 233	1 233								
DELL OPTILES 320 (VO	1 177	1 177								
SWITCH STE : 001 SED	2 088	2 088								
OPTIPLEX 390 DT STE :	1 620	1 620								
IMPRIMANTES LASER STE	1 137	1 137								
IMPRIMANTES LASER STE	1 655	1 655								
IPAD 2 STE : 001 SED	618	618								
IPAD 2 STE : 001 SED	618	618								
TERMINAL CK3 ET IMPRI	2 812	2 812								
PC LATITUDE E6320 STE	1 788	1 788								
OPTIPLEX 380 DT BRC S	778	778								
OPTIPLEX 390 DT STE :	659	659								
PC LATITUDE E6520 STE	1 595	1 595								
OPTIPLEX 390 DT STE :	1 705	1 705								
LATITUDE E5520 STE :	1 005	1 005								
LATITUDE E5520 STE :	1 005	1 005								
CK3 STE : 001 SED LOG	46 228	46 228								
PC XPS 15Z STE : 001	1 511	1 511								
PC VOSTRO 3550 STE :	1 275	1 275								
PRECISION T5500 WESTM	1 925	1 925								
VOSTRO 3550 STE : 001	1 275	1 275								
SITE INTERNET SED LOG	7 800	7 800								
CK3 BRANDALLEY STE :	4 358	4 358								
PC VOSTRO 3750 STE :	3 438	3 438								
IMPRIMANTES LASER STE	1 758	1 758								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PC VOSTRO V230 MT STE	2 730	2 730								
PC LENOVO THICENTRE (	1 137	1 137								
PC VOSTRO 3550 STE :	1 275	1 275								
IMPRIMANTE INTERMEC P	964	964								
IMPRIMANTE INTERMEC P	964	964								
KYOCERA FS 9530DN STE	3 465	3 465								
CK3 ET POINT D ACCES	6 318	6 318								
MATERIELS RFID FACONN	4 900	4 900								
PC OPTIPLEX DT BRC ST	775	775								
OPTIPLEX 390 DT STE :	810	810								
CK 3 STE : 001 SED LO	2 167	2 167								
ASUS NETTO EEE BOX (	1 761	1 761								
PC LENOVO (INFODIS F	856	856								
PORTABLE HP SPECTRE P	1 809	1 809								
PC LENOVO (INFODIS F	776	776								
PC LENOVO (INFODIS F	994	994								
SYSTEME AUDIO CONFERE	955	955								
PC LENOVO (INFODIS F	994	994								
LATITUDE STANDARD 552	1 005	1 005								
DOUCHETTE SCANNER A M	6 189	6 189								
INTERMEC MAT INFORMAT	9 542	9 542								
MATERIEL INFORMATIQUE	15 461	15 461								
MATERIEL INFORMATIQUE	1 029	1 029								
PORTABLE DELL LATTITU	510	510								
PC LENOVO (INFODIS F	2 350	2 350								
PORTABLE LENOVO THINK	1 269	1 269								
PORTABLE LMENOV0 THIN	1 118	1 118								
PC LENOVO00 THINCENR	4 590	4 590								
PC LENOVO00 THINCENR	1 530	1 530								
PORTABLE LENOVO THNKP	2 027	2 027								
BADGEUSE STE : 001 S	47 475	47 475								
PC LENOVO (INFODIS F	994	994								
CANON IMAGE FORMULA S	12 999	12 999								
CK3 STE : 001 SED LOG	3 325	3 325								
PC LENOVO THINKCENTRE	2 251	2 251								
PORTABLE HP SPECTRE P	2 070	2 070								
BORNE TACTILE SMART (	5 165	5 165								
CISCO INFRASTRUCTURE	8 644	8 644								
PC LENOVO THINKCENTRE	1 052	1 052								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
VIDEO BUREAUTIQUE SAL	2 899	2 899								
IMPRIMANTE LASER FS95	8 370	8 370								
PC DE VISUALISATION +	2 295	2 295								
MICROSOFT OFFICE HOME	187	187								
ASUS EEE BOX E410 (1	730	730								
VIVO MINI UN45H (1LB	280	280								
VIVO MINI UN45H (1LM	280	280								
VIVO MINI UN45H (1LB	560	560								
ECRAN AOC PRO-LINE (	92	92								
ECRAN AOC PRO-LINE E2	92	92								
DELL PRE3620T E3 16G0	1 269	1 269								
ECRAN AOC PRO-LINE (1	92	92								
ECRAN AOC PRO-LINE (	92	92								
ECRAN AOC PRO-LINE (	92	92								
ASUS ZENBOOK UX310UA	886	886								
ECRAN AOC PRO-LINE (	184	184								
PORTABLE DELL LATTITU	654	654								
REPLACEMENT FIREWALL	6 470	6 470								
AOC PRO LINE ECHEAN L	89	89								
AOC PROLINE ECRAN LCD	3 190	3 190								
REPLACEMENT ESXS (x3	17 712	17 712								
REPLACEMENT BAIE V37	29 425	29 425								
REPLACEMENT SERVEUR	10 873	10 873								
ASUS ZENBOOK UX310UA	1 772	1 772								
LICENCES WINDOWS SERV	31 217	31 217								
ECRAN AOC PRO-LINE (1	92	92								
SWITCHS COEURS DE RES	7 030	7 030								
FREPLACEMENT DE 2 ES	17 712	17 712								
REPLACEMENT DE LA TS	5 478	5 478								
REPLACEMENT 2 FIREWA	6 470	6 470								
SWITCHS COEUR DE RESE	7 030	7 030								
ASUSPRO ESSENTIAL (10	586	586								
REPLACEMENT DE LA T2	5 478	5 478								
ASUS ZENBOOK 13 1INFO	1 930	1 930								
ASUS PRO P2530UJ (1L	688	688								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	629	629								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	629	629								
USB KIT PRESENTATION	841	841								
ASUS VIVOMINI (1LTERA	387	387								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
ASUS ZENBOOK 13 1DG (	965	965								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
DELL OPTILEX 3050 1FM	935	935								
DELL OPTILEX 3050 1FM	847	847								
SWITCH MANAGEABLE 1IN	1 043	1 043								
ASUS P1501UR 1INFO (	1 089	1 089								
ASUS ZENBOOK 13 1INFO	2 304	2 304								
LIYAMA PROLITE 1INFOR	477	477								
ASUS ZENBOOK 13 1LBRA	965	965								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
ASUS ZENBOOK 13.3	871	871								
ASUS ZENBOOK (1INFOR	3 487	3 487								
ONDULEUR MESTERYS GRE	7 563	7 563								
PC PORTABLE P2530UA X	2 139	2 139								
FIREWALLS FG-60E (1IN	1 482	1 482								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
ASUSPRO P2530UJ (1LC	688	688								
IMPRIMANTE TASKALFA 3	4 050	4 050								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
FIREWALLS FG-60E (1IN	969	969								
BORNE FORTINET FAP-22	2 634	2 634								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	718	718								
IMPRIMANTE ECOSYS P30	405	405								
PC PORTABLE PROCESS (	1 737	1 737								
PC ACER VERITON NETTO	3 695	3 695								
PORTABLE LENOVO THINK	1 101	1 101								
RUNNER ADVANCE 500 I	2 150	2 150								
PC ACER VERITON NETTO	697	697								
PC ACER VERITON NETTO	697	697								
PC LENOVO THINKCENTRE	4 423	4 423								
PORTABLE LENOVO THINK	2 057	2 057								
PC LENOVO THINCENTRE	938	938								
PC LENOVO THINCENTRE	879	879								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								
PHOTOCOPIEUR IMAGE RU	2 150	2 150								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
SYSTEME VISIO-CONFERE	17 648	17 648								
ASUS ZENBOOK 13.3	871	871								
SWITCH CISCO BORNE W	14 902	14 902								
PORT DELL LATTITUDE 1	2 904	2 904								
SCANNER FUJITSU FI-61	929	929								
SCANNER FUJITSU FI-61	929	929								
PORTABLE DELL LATITUD	1 517	1 517								
PC DELL OPTILEX 3020M	900	900								
POR DELL LATTITUDE 15	1 742	1 742								
RUNNER ADVANCE 500 I	2 150	2 150								
POR DELL LATTITUDE 15	1 742	1 742								
PORTABLE LENOVO THINK	1 101	1 101								
PC ACER VERITON+ECRAN	487	487								
PC ACER VERITON+ECRAN	487	487								
PC ACER VERITON+ECRAN	487	487								
PC ACER VERITON + ECR	924	924								
PC ACER VERITON + ECR	1 386	1 386								
PC ACER VERITON + ECR	462	462								
POR DELL LATTITUDE 15	1 742	1 742								
PONT RADIO ENTRE COMP	16 310	16 310								
SYSTEME DE DIFFUSION	2 810	2 810								
BROTHER DCP 9015CDW (	221	221								
CANON IMAGE FORMULA (	1 138	1 138								
MULTIFONCTION XS748DE	2 939	2 939								
ASUSPRO ADVANCES B843	1 041	1 041								
ACER VERITON N2510G (	458	458								
PABX (1013) (VOT FA	23 515	23 515								
LIYAMA PROLITE (MISC	954	954								
SERVEUR POWER 78202 (	5 095	5 095								
ASUS PRO P2530UJ GCNX	875	875								
BROTHER DCP L8450CDW	660	660								
ASUS ZENBOOK GCN0V018	1 697	1 697								
MICROSOFT OFFICE HOME	357	357								
COLORQUE 8870 ADMN S	9 948	9 948								
PABX 4/8/4 (1FM57)	10 740	10 740								
PORTABLE DELL LATITUD	1 131	1 131								
PORTABLE LENOVO THINK	1 101	1 101								
PORTABLE DELL LATITUD	3 981	3 981								
PORTABLE DELL LATITUD	1 423	1 423								

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
PORTABLE DELL LATITUD	1 423	1 423								
PORTABLE DELL LATITUD	1 131	1 131								
ACER VERITON N2510G (	1 325	1 325								
PORTABLE DELL LATITUD	1 131	1 131								
ASUS ZENBOOK (1INFOR	2 612	2 612								
POR DELL LATTITUDE po	2 035	2 035								
PORT ASUSPRO (INFODI	1 660	1 660								
POR DELL LATTITUDE (	1 194	1 194								
POR DELL LATTITUDE (	1 194	1 194								
TELEVISEUR LED INCURV	1 327	1 327								
SYSYEME VISIO CONFERE	5 650	5 650								
PORTABLE DELL LATITUD	1 131	1 131								
Total	3 307 908	3 269 151	38 757		(38 757)	(38 757)				

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

7

TOTAL

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED					Néant ☒ *	
I						
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt	③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société SAS SED					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	221	
dont apprentis					YF	6	
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	93 420 424	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT		
TOTAL 1					OX	93 420 424	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	6 489	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE		
Subventions d'exploitation reçues					OF	17 083	
Variation positive des stocks					OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	213 709	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	14 118	
TOTAL 2					OM	251 399	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON	3 442 594	
Variation négative des stocks					OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	53 757 233	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	79 320	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	57 279 148	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	36 392 676	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	36 392 676	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	93 420 424	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 221
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX		
Période de référence			GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024	
Date de cessation					HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

7 1 2 0 2 2 8 6 2 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS SED

ADRESSE (voie)

ZI DE MOIMONT

CODE POSTAL

95670

VILLE

MARLY LA VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

9 186

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

12 814

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

22 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

SED HOLDING AG

N° SIREN (si société établie en France)

000000000

% de détention

41.75

Nb de parts ou actions

9 186

Adresse :

N°

9750

Voie

bankstrasse

Code postal

99999

Commune

glarus

Pays

CH

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

DUBOIS

Prénom(s)

PATRICK

Nom d'usage

% de détention

42.68

Nb de parts ou actions

9 389

Naissance :

Date

240636

N° Département

59

Commune

ROUBAIX

Pays

FR

Adresse :

N°

31

Voie

HORTENSIALAAN

Code postal

99131

Commune

KNOKKE HEIST

Pays

BE

Titre (2)

M

Nom de famille

DUBOIS

Prénom(s)

PATRICK

Nom d'usage

% de détention

11.31

Nb de parts ou actions

2 488

Naissance :

Date

240636

N° Département

59

Commune

ROUBAIX

Pays

FR

Adresse :

N°

31

Voie

HORTENSIALAAN

Code postal

99131

Commune

KNOKKE HEIST

Pays

BE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	31122024	N° SIRET	71202286200023
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	Société SAS SED		
ADRESSE (voie)	ZI DE MOIMONT		
CODE POSTAL	95670	VILLE	MARLY LA VILLE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	1

Forme juridique	SAS	Dénomination	A2DIS		
N° SIREN (si société établie en France)	753716299			% de détention	47.50
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune	Pays		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 90 888 153.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 93 420 423.92 Euros et dégageant un déficit de 3 725 530.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Signature en date du 25 avril 2024 d'un acte de vente en l'état futur d'achèvement entre la société Goodman Moussy le Neuf Logistics (France) SNC (en qualité de vendeur), la société BPCE Lease Immo et BPI France (en qualité d'acquéreurs) et avec l'intervention de la Société SED (en qualité de crédit-preneur) portant

(i) sur un terrain situé à Moussy Le Neuf pour une surface totale de 14ha 12a 96ca et (ii) sur l'immeuble devant comprendre, après achèvement, (a) un entrepôt, (b) des surfaces de bureaux, (c) un poste de garde, (d) des locaux techniques, (e) des panneaux photovoltaïques et (f) des emplacements de stationnement.

- signature en date du 25 avril 2024 d'un contrat de crédit-bail immobilier consenti par la société BPCE Lease Immo et BPI France (en qualité de crédits-bailleurs) au profit de la Société SED (en qualité de crédit-preneur), dont l'objet est de financer l'acquisition du terrain et de l'immeuble mentionnée ci-avant.

La SAS SED a versé une somme de 15 millions d'euros à titre d'avance preneur. Cette somme figure à l'actif du bilan dans le poste "immobilisations financières".

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de la gestion des congés payés qui a été modifiée à compter du 1er juin 2024.

PROVISIONS

A la clôture de l'exercice, un inventaire des litiges en cours est réalisé. Le cas échéant des provisions sont enregistrées en fonction de l'avancement des procédures et de l'estimation des risques encourus.

Les provisions pour risques d'un montant de 1 969 825 euros concernent divers litiges, analysés et provisionnés au cas par cas en fonction des risques encourus.

Il n'y a pas de provision relative aux engagements de retraite.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels standards et développements spécifiques sont amortis sur une durée de trois à cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissements mais sont soumis à des tests de dépréciations annuels.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle. La valeur actuelle correspond à la plus élevée des valeurs vénale ou d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base de cash flows futurs actualisés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La méthode de comptabilisation par composant est appliquée depuis le premier janvier 2005.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de participation de la société A2DIS s'élèvent à 47 500 euros. Ils correspondent à une prise de participation de 47.50% dans le capital de cette société créée en 2012 et sont comptabilisés à leur prix d'acquisition sur la base de la valeur nominale des titres, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

CONGES PAYES : changement de mode de gestion des congés payés.

Le paiement des congés est confié à la caisse interprofessionnelle des congés payés de la région parisienne qui effectue chaque mois un appel de cotisations sur la base des salaires déclarés, avec une régularisation en fin d'exercice, et se charge de régler les congés aux personnels concernés.

Jusqu'en 2023 les congés étaient réglés par la caisse en juin et novembre. Néanmoins la gestion s'effectuait en interne et donnait lieu à l'établissement d'une provision mensuelle actualisée chaque mois en fonction des événements constatés.

Depuis le 1er juin 2024 les absences pour congés payés sont déclarées chaque mois pour leur valeur réelle à la caisse, qui règle les salaires au fur et à mesure des prises de congés.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	20 039		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 442 053		72 325
Terrains	1 288 961		
Constructions sur sol propre	23 114 712		
Constructions sur sol d'autrui	464 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	20 049 720		430 273
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 466 168		63 913
Installations générales agencements aménagements divers	12 564 280		956 335
Matériel de transport	1 024 714		175 208
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 975 352		435 445
Immobilisations corporelles en cours	661 316		228 835
Avances et acomptes	9 820 530		
TOTAL	86 429 755		2 290 009
Autres participations	47 500		
Autres titres immobilisés	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 594 715		15 038 216
TOTAL	3 642 215		15 038 216
TOTAL GENERAL	95 534 062		17 400 551

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		20 039		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		935 812	4 578 566	4 578 566
Terrains			1 288 961	1 288 961
Constructions sur sol propre			23 114 712	23 114 712
Constructions sur sol d'autrui			464 000	464 000
Installations générales agencements aménagements constr.		0-	20 479 994	20 479 994
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 530 081	13 530 081
Installations générales agencements aménagements divers			13 520 615	13 520 615
Matériel de transport			1 199 923	1 199 923
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 351 457	2 059 340	2 059 340
Immobilisations corporelles en cours	661 317	0-	228 835	228 835
Avances et acomptes	9 820 530			
TOTAL	10 481 847	2 351 457	75 886 460	75 886 460
Autres participations			47 500	47 500
Autres titres immobilisés			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			16 632 931	16 632 931
TOTAL			18 680 431	18 680 431
TOTAL GENERAL	10 481 847	3 307 308	99 145 457	99 145 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	20 039	0	20 039	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 650 314	287 656	935 470	1 002 500
Constructions sur sol propre		16 196 175	608 900		16 805 075
Constructions sur sol d'autrui		313 994	17 611		331 605
Installations générales agencements aménagements constr.		13 052 044	1 225 605		14 277 649
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 465 928	1 269 008		11 734 936
Installations générales agencements aménagements divers		5 794 516	955 578		6 750 093
Matériel de transport		476 063	153 108		629 171
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 274 766	311 392	2 313 642	1 272 516
TOTAL		49 573 485	4 541 201	2 313 642	51 801 044
TOTAL GENERAL		51 243 838	4 828 857	3 269 151	52 803 544
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	0			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	287 656			
Constructions sur sol propre		608 900			
Constructions sur sol d'autrui		17 611			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		1 225 605			
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 269 008			
Instal.générales agenc.aménag.divers		955 578			
Matériel de transport		153 108			
Matériel de bureau informatique mobilier		311 392			
TOTAL		4 541 201			
TOTAL GENERAL		4 828 857			

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	427 759		71 903		355 856
TOTAL	427 759		71 903		355 856

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	628 073	482 177	24 915		1 085 335
Autres provisions pour risques et charges	864 000	20 490			884 490
TOTAL	1 492 073	502 667	24 915		1 969 825

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	958 020	35 423	4 026		989 417
Autres provisions pour dépréciation	483 840				483 840
TOTAL	1 441 860	35 423	4 026		1 473 257
TOTAL GENERAL	3 361 692	538 090	100 844		3 798 937
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		538 090	28 941 71 903		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	15 000 000	243 890	14 756 110
Autres immobilisations financières	1 632 931	0	1 632 931
Clients douteux ou litigieux	1 138 619	1 138 619	
Autres créances clients	11 767 938	11 767 938	
Personnel et comptes rattachés	5 488	5 488	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	538 161	538 161	
Impôts sur les bénéfices	1 730 204	1 730 204	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 107 738	2 107 738	
Divers état et autres collectivités publiques	6 220	6 220	
Groupe et associés	52 543	52 543	
Débiteurs divers	565 570	565 570	
Charges constatées d'avance	3 741 222	3 741 222	
TOTAL	38 286 634	21 897 593	16 389 041
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	15 000 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 609 540	3 954 594	5 750 836	1 904 110
Emprunts et dettes financières divers	196 327	196 327		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 053 950	13 053 950		
Personnel et comptes rattachés	2 715 205	2 715 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 160 723	2 160 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 869 157	1 869 157		
Autres impôts taxes et assimilés	145 608	145 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 182	16 182		
Groupe et associés	9 376 046	9 376 046		
Autres dettes	167 999	167 999		
Produits constatés d'avance	359 784	359 784		
TOTAL	41 670 520	34 015 574	5 750 836	1 904 110
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 898 819			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 659 192			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	200. 0000	22 000			22 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue : les durées généralement appliquées sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions : structure 50%	Linéaire	15 à 35 ans
Constructions : toiture 20%	Linéaire	15 à 25 ans
Constructions : agencement 30%	Linéaire	15 à 20 ans
Agencement et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Instalaltions techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	469 336
Autres créances	6 220
Disponibilités	17 718
Total	493 274

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	
- FENWICK Fact 8802062953 5/12/2	107
- FENWICK Locat 12/24 8760284243	264
- FENWICK Locat 12/24 8760283897	324
- FENWICK Locat 11/24 8760281116	264
- FENWICK Locat 11/24 8760280823	324
- FENWICK Locat 11/24 8760284242	251
- FENWICK cjhariot 8645000212	103
- DEON 4T14	2 621
- DEON 4T24	1 114
- FENWICK Fact 8802034837	238
- FENWICK Fact 8760281115	251
- ENWICK Fact 8802032151	266
- IZIWORK Regul 01/24	159
- IZIWORK regul 11/24	125
- IZIWORK Regul 11/24	171
- IZIWORK Regul 11/24	250
- IZIWORK Regul 11/24	228
- QAPA Fact 62765 10/24	2 201
- QAPA 47231 3/24	301
CLIENTS FAE	
- FAE CEVA FLUIDES 11 et 12/24	92 806
- FAE CEVA W CVC + SPRINKLER	26 131
- autres clients factures à établir	364 498
ORGAN SOC	
- REMB A RECEVOIR ORG.SOC	278
Total	493 274

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 427
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 763 315
Dettes fiscales et sociales	3 770 836
Autres dettes	150 302
Total	9 688 881

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS EMP	
- int courus sur emprunts	4 427
HONORAIRES KPMG	12 462
FACTURES ITEM	2 016 424
FACTURES YOOZ	3 700 762
HONORAIRES JURIDIQUES	33 668
Note de frais	164
Congés à payer	40 667
rtt a payer	49 592
autres charge de personnel à payer	2 583 314
avoirs à établir	100 138
charges sur congés	22 663
charges sur RTT	29 800
charges sur autres charges de personnel à payer	872 260
effort construction	92 030
apprentissage	9 520
honoraires comptables	50 000
Contribution sociale de solidarité	62 732
Participation 2023	7 980
Autres organismes sociaux	278
Total	9 688 881

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 741 222
Total	3 741 222
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	359 784
Total	359 784

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH AVANCE			
- LOYERS D'AVANCE	2 677 326		
- CHARGES LOCATIVES	315 418		
- ASSURANCE D AVANCE	5 412		
- FRAIS GENERAUX YOOZ	652 888		
- DIVERS FRAIS GENERAUX	90 178		
Total	3 741 222		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PROD AVANCE			
- PRESTATIONS LOGISTIQUES D AVAN	359 784		
Total	359 784		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
LOCATIONS	5 238 810
FRET	46 154 655
LOGISTIQUE	41 937 355
DIVERS	89 604
Total	93 420 424

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	83 580 225
HORS FRANCE	9 840 198
Total	93 420 423

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	830 281	626 602
Dont entreprises liées	635 499	248 531

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		135 654 285
- CIC : caution EIF	283 986	
- CIC : caution douane enlèvement et opé	135 000	
- Crédit bail immobiliser souscrit auprès de BPCE LEASE et BPI LE 25 avril 2024	135 235 299	
Total (1)		135 654 285

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2024 à : 235 346 euros

Hypothèses de calcul :

CCN transport et activités auxiliaires IDCC 16
Départ à la retraite à l'initiative du salarié
Age de départ : 60-67 ans
Turn over calculés selon la formule : entrées + sorties 2024 / effectif au premier janvier 2024 :
Turn over cadres, ouvriers, employés : extrêmement fort
Turn over maîtrise : faible
Taux de revalorisation des salaires : 2%
Taux d'actualisation : 3.35 %
Taux moyen de charges patronales : 34 %
Table de mortalité INSEE 2024
Méthode de calcul : prospective

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société SAS SED
95670 MARLY LA VILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS A2DIS	100 000	893 394	47.50	47 500		52 543		3 449 821	548	248 531	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Indemnités reçues de clients et fourniss	319 283	771800
- .Indemnités reçues de clients	14 118	772800
- Reprise sur amortissements dérogatoires	71 903	781250
Total	405 304	
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs cédés	942	675100
- VNC actifs cédés	37 815	675200
- Pertes dépôts et cautionnements	42 050	678800
- Régularisations fournisseurs	15 191	672800
- Taxe DRIEE	89 010	671200
- Pénalités commerciales	110	671800
- CAP frais	164	671200
Total	185 282	

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000
Nbre des actions ordinaires existantes	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	82 401 994	85 839 348	94 879 048	94 416 401	93 420 424
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 648 218	8 464 809	11 911 534	11 908 048	1 540 573
Impôts sur les bénéfices	767 390	917 616	1 883 873	1 730 202	
Participation des salariés au titre de l'exercice		76 135	498 680	433 324	0-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 758 029	3 902 091	5 229 497	5 087 059	3 725 530-
Résultat distribué		2 000 000			2 543 530
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	312. 76	339. 59	433. 14	442. 93	70. 03
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	170. 82	177. 37	237. 70	231. 23	169. 34-
Dividende distribué à chaque action		90. 91			115. 61
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	259	240	235	238	
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 147 091	11 034 160	11 563 716	10 676 507	12 732 025
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	4 234 119	4 042 068	3 923 706	3 491 243	3 731 135



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Société des Entrepôts et de Distribution S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Société des Entrepôts et de Distribution S.A.S.
Zone industrielle Moimont 1 - 95670 Marly-la-Ville

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Société des Entrepôts et de Distribution

Zone industrielle Moimont 1 - 95670 Marly-la-Ville

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Société des Entrepôts et de Distribution S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 juin 2025

KPMG S.A.

Rémi Toulemonde
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement				0	0-	100. 00-
	Frais de développement					47 473-	19. 91-
	Concessions, brevets et droits similaires	738 669	547 666	191 003	238 476		
	Fonds commercial (1)	2 286 735		2 286 735	2 286 735		
	Autres immobilisations incorporelles	1 347 555	454 833	892 721	1 060 921	168 200-	15. 85-
	Avances et acomptes	205 607		205 607	205 607		
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 288 961		1 288 961	1 288 961		
	Constructions	44 058 705	31 414 329	12 644 377	14 066 219	1 421 843-	10. 11-
	Installations techniques, matériel et outillage	13 530 081	11 734 936	1 795 145	3 000 240	1 205 095-	40. 17-
	Autres immobilisations corporelles	16 779 878	8 651 780	8 128 099	8 019 003	109 096	1. 36
	Immobilisations en cours	228 835		228 835	661 316	432 482-	65. 40-
	Avances et acomptes				9 820 530	9 820 530-	100. 00-
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	47 500		47 500	47 500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 000 000		2 000 000	2 000 000		
	Prêts	15 000 000		15 000 000		15 000 000	
	Autres immobilisations financières	1 632 931		1 632 931	1 594 715	38 216	2. 40
	Total II	99 145 457	52 803 544	46 341 913	44 290 223	2 051 690	4. 63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 906 557	989 417	11 917 140	13 336 044	1 418 904-	10. 64-
	Autres créances	5 005 924	483 840	4 522 084	2 998 394	1 523 690	50. 82
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	12 967 970		12 967 970	12 642 151	325 819	2. 58
	Disponibilités	11 397 824		11 397 824	26 713 484	15 315 660-	57. 33-
	Charges constatées d'avance (3)	3 741 222		3 741 222	2 803 819	937 403	33. 43
	Total III	46 019 497	1 473 257	44 546 240	58 493 891	13 947 651-	23. 84-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	145 164 955	54 276 801	90 888 154	102 784 115	11 895 961-	11. 57-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

243 890

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	12	Exercice N-1 31/12/2023	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 400 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 400 000		4 400 000			
	Réserves						
	Réserve légale	440 000		440 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 959 058		3 959 058			
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	134 210		134 210			
	Report à nouveau	41 684 214		39 140 685		2 543 530	6. 50
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 725 530-		5 087 059		8 812 590-	173. 24-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées	355 856		427 759		71 903-	16. 81-
	Total I	47 247 808		53 588 771		6 340 963-	11. 83-
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
	Provisions pour risques Provisions pour charges	1 969 825		1 492 073		477 752	32. 02
	Total III	1 969 825		1 492 073		477 752	32. 02
	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	11 609 540 9 572 373		15 508 359 11 584 743		3 898 819- 2 012 370-	25. 14- 17. 37-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
DETTES (1)	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	13 053 950 6 890 694		12 405 409 7 376 630		648 541 485 937-	5. 23 6. 59-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	16 182 167 999		92 767 221 150		76 585- 53 151-	82. 56- 24. 03-
	Produits constatés d'avance (1)	359 784		514 212		154 429-	30. 03-
	Total IV	41 670 521		47 703 270		6 032 749-	12. 65-
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	90 888 154		102 784 115		11 895 961-	11. 57-
Comptes de Régularisation							

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 34 015 574 36 093 952

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	83 580 226	9 840 198	93 420 424	94 416 401	995 977-	1. 05-
Chiffre d'affaires NET	83 580 226	9 840 198	93 420 424	94 416 401	995 977-	1. 05-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			17 083	18 167	1 084-	5. 97-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			303 184	440 114	136 931-	31. 11-
Autres produits			6 489	3 148	3 341	106. 10
Total des Produits d'exploitation (I)			93 747 180	94 877 831	1 130 651-	1. 19-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			69 853 616	65 121 835	4 731 781	7. 27
Impôts, taxes et versements assimilés			5 726 010	3 426 160	2 299 850	67. 13
Salaires et traitements			12 732 025	10 676 507	2 055 518	19. 25
Charges sociales			3 731 135	3 491 243	239 892	6. 87
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 828 857	4 619 619	209 239	4. 53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			35 423	73 335	37 911-	51. 70-
Dotations aux provisions			502 667	191 000	311 667	163. 18
Autres charges			79 320	193 753	114 433-	59. 06-
Total des Charges d'exploitation (II)			97 489 054	87 793 452	9 695 601	11. 04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 741 874-	7 084 378	10 826 252-	152. 82-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	248 531	77 706	170 825	219. 84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	378 071	364 676	13 395	3. 67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	626 602	442 381	184 220	41. 64
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	830 281	780 935	49 346	6. 32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	830 281	780 935	49 346	6. 32
2. Résultat financier (V-VI)	203 679-	338 553-	134 874	39. 84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 945 553-	6 745 825	10 691 378-	158. 49-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	333 401	8 113	325 289	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	422 960	422 960-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	71 903	80 337	8 433-	10. 50-
Total VII	405 305	511 410	106 105-	20. 75-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	146 525	6 649	139 876	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 757		38 757	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	185 282	6 649	178 633	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	220 023	504 761	284 738-	56. 41-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0-	433 324	433 324-	100. 00-
Impôts sur les bénéfices (X)		1 730 202	1 730 202-	100. 00-
Total des produits (I+III+V+VII)	94 779 087	95 831 622	1 052 535-	1. 10-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	98 504 617	90 744 562	7 760 055	8. 55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 725 530-	5 087 059	8 812 590-	173. 24-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 90 888 153.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 93 420 423.92 Euros et dégageant un déficit de 3 725 530.13- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Signature en date du 25 avril 2024 d'un acte de vente en l'état futur d'achèvement entre la société Goodman Moussy le Neuf Logistics (France) SNC (en qualité de vendeur), la société BPCE Lease Immo et BPI France (en qualité d'acquéreurs) et avec l'intervention de la Société SED (en qualité de crédit-preneur) portant

(i) sur un terrain situé à Moussy Le Neuf pour une surface totale de 14ha 12a 96ca et

(ii) sur l'immeuble devant comprendre, après achèvement, (a) un entrepôt, (b) des surfaces de bureaux, (c) un poste de garde, (d) des locaux techniques, (e) des panneaux photovoltaïques et (f) des emplacements de stationnement.

- signature en date du 25 avril 2024 d'un contrat de crédit-bail immobilier consenti par la société BPCE Lease Immo et BPI France (en qualité de crédits-bailleurs) au profit de la Société SED (en qualité de crédit-preneur), dont l'objet est de financer l'acquisition du terrain et de l'immeuble mentionnée ci-avant.

La SAS SED a versé une somme de 15 millions d'euros à titre d'avance preneur. Cette somme figure à l'actif du bilan dans le poste "immobilisations financières".

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de la gestion des congés payés qui a été modifiée à compter du 1er juin 2024.

PROVISIONS

A la clôture de l'exercice, un inventaire des litiges en cours est réalisé. Le cas échéant des provisions sont enregistrées en fonction de l'avancement des procédures et de l'estimation des risques encourus.

Les provisions pour risques d'un montant de 1 969 825 euros concernent divers litiges, analysés et provisionnés au cas par cas en fonction des risques encourus.

Il n'y a pas de provision relative aux engagements de retraite.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels standards et développements spécifiques sont amortis sur une durée de trois à cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissements mais sont soumis à des tests de dépréciations annuels.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle. La valeur actuelle correspond à la plus élevée des valeurs vénales ou d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base de cash flows futurs actualisés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

La méthode de comptabilisation par composant est appliquée depuis le premier janvier 2005.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les titres de participation de la société A2DIS s'élèvent à 47 500 euros. Ils correspondent à une prise de participation de 47.50% dans le capital de cette société créée en 2012 et sont comptabilisés à leur prix d'acquisition sur la base de la valeur nominale des titres, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Il s'agit des amortissements dérogatoires.

CONGES PAYES : changement de mode de gestion des congés payés.

Le paiement des congés est confié à la caisse interprofessionnelle des congés payés de la région parisienne qui effectue chaque mois un appel de cotisations sur la base des salaires déclarés, avec une régularisation en fin d'exercice, et se charge de régler les congés aux personnels concernés.

Jusqu'en 2023 les congés étaient réglés par la caisse en juin et novembre. Néanmoins la gestion s'effectuait en interne et donnait lieu à l'établissement d'une provision mensuelle actualisée chaque mois en fonction des événements constatés.

Depuis le 1er juin 2024 les absences pour congés payés sont déclarées chaque mois pour leur valeur réelle à la caisse, qui règle les salaires au fur et à mesure des prises de congés.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur le résultat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	20 039		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 442 053		72 325
Terrains	1 288 961		
Constructions sur sol propre	23 114 712		
Constructions sur sol d'autrui	464 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	20 049 720		430 273
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 466 168		63 913
Installations générales agencements aménagements divers	12 564 280		956 335
Matériel de transport	1 024 714		175 208
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 975 352		435 445
Immobilisations corporelles en cours	661 316		228 835
Avances et acomptes	9 820 530		
TOTAL	86 429 755		2 290 009
Autres participations	47 500		
Autres titres immobilisés	2 000 000		
Prêts, autres immobilisations financières	1 594 715		15 038 216
TOTAL	3 642 215		15 038 216
TOTAL GENERAL	95 534 062		17 400 551

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL		20 039		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		935 812	4 578 566	4 578 566
Terrains			1 288 961	1 288 961
Constructions sur sol propre			23 114 712	23 114 712
Constructions sur sol d'autrui			464 000	464 000
Installations générales agencements aménagements constr.		0-	20 479 994	20 479 994
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 530 081	13 530 081
Installations générales agencements aménagements divers			13 520 615	13 520 615
Matériel de transport			1 199 923	1 199 923
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 351 457	2 059 340	2 059 340
Immobilisations corporelles en cours	661 317	0-	228 835	228 835
Avances et acomptes	9 820 530			
TOTAL	10 481 847	2 351 457	75 886 460	75 886 460
Autres participations			47 500	47 500
Autres titres immobilisés			2 000 000	2 000 000
Prêts, autres immobilisations financières			16 632 931	16 632 931
TOTAL			18 680 431	18 680 431
TOTAL GENERAL	10 481 847	3 307 308	99 145 457	99 145 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	20 039	0	20 039	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 650 314	287 656	935 470	1 002 500
Constructions sur sol propre		16 196 175	608 900		16 805 075
Constructions sur sol d'autrui		313 994	17 611		331 605
Installations générales agencements aménagements constr.		13 052 044	1 225 605		14 277 649
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 465 928	1 269 008		11 734 936
Installations générales agencements aménagements divers		5 794 516	955 578		6 750 093
Matériel de transport		476 063	153 108		629 171
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 274 766	311 392	2 313 642	1 272 516
TOTAL		49 573 485	4 541 201	2 313 642	51 801 044
TOTAL GENERAL		51 243 838	4 828 857	3 269 151	52 803 544
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	0			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	287 656			
Constructions sur sol propre		608 900			
Constructions sur sol d'autrui		17 611			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		1 225 605			
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 269 008			
Instal.générales agenc.aménag.divers		955 578			
Matériel de transport		153 108			
Matériel de bureau informatique mobilier		311 392			
TOTAL		4 541 201			
TOTAL GENERAL		4 828 857			

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	427 759		71 903		355 856
TOTAL	427 759		71 903		355 856

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	628 073	482 177	24 915		1 085 335
Autres provisions pour risques et charges	864 000	20 490			884 490
TOTAL	1 492 073	502 667	24 915		1 969 825

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	958 020	35 423	4 026		989 417
Autres provisions pour dépréciation	483 840				483 840
TOTAL	1 441 860	35 423	4 026		1 473 257
TOTAL GENERAL	3 361 692	538 090	100 844		3 798 937
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		538 090	28 941 71 903		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	15 000 000	243 890	14 756 110
Autres immobilisations financières	1 632 931	0	1 632 931
Clients douteux ou litigieux	1 138 619	1 138 619	
Autres créances clients	11 767 938	11 767 938	
Personnel et comptes rattachés	5 488	5 488	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	538 161	538 161	
Impôts sur les bénéfices	1 730 204	1 730 204	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 107 738	2 107 738	
Divers état et autres collectivités publiques	6 220	6 220	
Groupe et associés	52 543	52 543	
Débiteurs divers	565 570	565 570	
Charges constatées d'avance	3 741 222	3 741 222	
TOTAL	38 286 634	21 897 593	16 389 041
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	15 000 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	11 609 540	3 954 594	5 750 836	1 904 110
Emprunts et dettes financières divers	196 327	196 327		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 053 950	13 053 950		
Personnel et comptes rattachés	2 715 205	2 715 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 160 723	2 160 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 869 157	1 869 157		
Autres impôts taxes et assimilés	145 608	145 608		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 182	16 182		
Groupe et associés	9 376 046	9 376 046		
Autres dettes	167 999	167 999		
Produits constatés d'avance	359 784	359 784		
TOTAL	41 670 520	34 015 574	5 750 836	1 904 110
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 898 819			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 659 192			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	200. 0000	22 000			22 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. C'est la méthode de l'amortissement linéaire qui est retenue : les durées généralement appliquées sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions : structure 50%	Linéaire	15 à 35 ans
Constructions : toiture 20%	Linéaire	15 à 25 ans
Constructions : agencement 30%	Linéaire	15 à 20 ans
Agencement et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Instalaltions techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	Linéaire	3 à 6 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	469 336
Autres créances	6 220
Disponibilités	17 718
Total	493 274

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	
- FENWICK Fact 8802062953 5/12/2	107
- FENWICK Locat 12/24 8760284243	264
- FENWICK Locat 12/24 8760283897	324
- FENWICK Locat 11/24 8760281116	264
- FENWICK Locat 11/24 8760280823	324
- FENWICK Locat 11/24 8760284242	251
- FENWICK cjhariot 8645000212	103
- DEON 4T14	2 621
- DEON 4T24	1 114
- FENWICK Fact 8802034837	238
- FENWICK Fact 8760281115	251
- ENWICK Fact 8802032151	266
- IZIWORK Regul 01/24	159
- IZIWORK regul 11/24	125
- IZIWORK Regul 11/24	171
- IZIWORK Regul 11/24	250
- IZIWORK Regul 11/24	228
- QAPA Fact 62765 10/24	2 201
- QAPA 47231 3/24	301
CLIENTS FAE	
- FAE CEVA FLUIDES 11 et 12/24	92 806
- FAE CEVA W CVC + SPRINKLER	26 131
- autres clients factures à établir	364 498
ORGAN SOC	
- REMB A RECEVOIR ORG.SOC	278
Total	493 274

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 427
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 763 315
Dettes fiscales et sociales	3 770 836
Autres dettes	150 302
Total	9 688 881

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS EMP	
- int courus sur emprunts	4 427
HONORAIRES KPMG	12 462
FACTURES ITEM	2 016 424
FACTURES YOOZ	3 700 762
HONORAIRES JURIDIQUES	33 668
Note de frais	164
Congés à payer	40 667
rtt a payer	49 592
autres charge de personnel à payer	2 583 314
avoirs à établir	100 138
charges sur congés	22 663
charges sur RTT	29 800
charges sur autres charges de personnel à payer	872 260
effort construction	92 030
apprentissage	9 520
honoraires comptables	50 000
Contribution sociale de solidarité	62 732
Participation 2023	7 980
Autres organismes sociaux	278
Total	9 688 881

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 741 222
Total	3 741 222
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	359 784
Total	359 784

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH AVANCE			
- LOYERS D'AVANCE	2 677 326		
- CHARGES LOCATIVES	315 418		
- ASSURANCE D AVANCE	5 412		
- FRAIS GENERAUX YOOZ	652 888		
- DIVERS FRAIS GENERAUX	90 178		
Total	3 741 222		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PROD AVANCE			
- PRESTATIONS LOGISTIQUES D AVAN	359 784		
Total	359 784		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
LOCATIONS	5 238 810
FRET	46 154 655
LOGISTIQUE	41 937 355
DIVERS	89 604
Total	93 420 424

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	83 580 225
HORS FRANCE	9 840 198
Total	93 420 423

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	830 281	626 602
Dont entreprises liées	635 499	248 531

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		135 654 285
- CIC : caution EIF	283 986	
- CIC : caution douane enlèvement et opé	135 000	
- Crédit bail immobiliser souscrit auprès de BPCE LEASE et BPI LE 25 avril 2024	135 235 299	
Total (1)		135 654 285

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2024 à : 235 346 euros

Hypothèses de calcul :

CCN transport et activités auxiliaires IDCC 16
Départ à la retraite à l'initiative du salarié
Age de départ : 60-67 ans
Turn over calculés selon la formule : entrées + sorties 2024 / effectif au premier janvier 2024 :
Turn over cadres, ouvriers, employés : extrêmement fort
Turn over maîtrise : faible
Taux de revalorisation des salaires : 2%
Taux d'actualisation : 3.35 %
Taux moyen de charges patronales : 34 %
Table de mortalité INSEE 2024
Méthode de calcul : prospective

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société SAS SED
95670 MARLY LA VILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS A2DIS	100 000	893 394	47.50	47 500		52 543		3 449 821	548	248 531	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Indemnités reçues de clients et fourniss	319 283	771800
- .Indemnités reçues de clients	14 118	772800
- Reprise sur amortissements dérogatoires	71 903	781250
Total	405 304	
Charges exceptionnelles		
- VNC actifs cédés	942	675100
- VNC actifs cédés	37 815	675200
- Pertes dépôts et cautionnements	42 050	678800
- Régularisations fournisseurs	15 191	672800
- Taxe DRIEE	89 010	671200
- Pénalités commerciales	110	671800
- CAP frais	164	671200
Total	185 282	